



# FOCUS N°61

## Baromètre démographique 2023 de la Région de Bruxelles-Capitale

JEAN-PIERRE HERMIA

La guerre en Ukraine a été au cœur de l'information médiatique dès son déclenchement en février 2022. L'exode des Ukrainiens a touché la Belgique, dont la Région bruxelloise. Quel a été l'impact de ce conflit sur l'évolution de la population bruxelloise en 2022 ? Plus globalement, ce Focus fait le point sur chacune des composantes de l'évolution de la population en 2022 et sur la composition de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Introduction

La pandémie de Covid-19 avait eu un impact majeur sur l'évolution de la population de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) en 2020 et en 2021. Tout d'abord, la mortalité avait fortement augmenté en 2020, conséquence directe de la pandémie. En outre, les flux de migrations internationales s'étaient atténués en 2020, notamment à cause de la fermeture des frontières pendant près de trois mois. Enfin, en 2021, le nombre de départs de la RBC vers les deux autres régions avait nettement augmenté, avec pour conséquence un solde migratoire interne (→ [Glossaire](#)) qui n'avait jamais été aussi négatif depuis la création de la Région.

Mais que s'est-il passé en 2022 ? Comment a évolué la population bruxelloise ? L'émigration en direction de la Flandre et de la Wallonie a-t-elle encore augmenté ? Enfin et surtout, quel a été l'impact de la guerre en Ukraine sur les flux migratoires internationaux en région bruxelloise ?

Ce Focus a pour objectif de répondre à ces questions, en se basant sur les statistiques de population de Statbel, issues du

Registre National<sup>1</sup>. Ces données portent notamment sur les mouvements (naissances, décès et migrations) qui caractérisent l'année 2022 et qui expliquent l'évolution de la population bruxelloise<sup>2</sup> jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2023. En outre, des données portant sur les demandes de protection temporaire au cours de l'année 2023 sont également analysées, pour mieux appréhender l'effet du conflit russo-ukrainiens sur la durée.

### La population de la RBC en nette hausse en 2022

Au cours de l'année 2022, **la Région de Bruxelles-Capitale a gagné 18 538 habitants** (①), soit une croissance relative de +1,52 %. La RBC a donc poursuivi l'épisode de croissance démographique qui est ininterrompu depuis 1996, soit pour la 27<sup>ème</sup> année consécutive. La croissance de la population en 2022 en RBC est nettement supérieure à celle de la Flandre (+1,13 %), et elle est près de trois fois plus importante que celle de la Région wallonne (+0,52 %).

Largement supérieure à celle de 2021, qui n'était que de +2 667 individus, la **croissance démographique bruxelloise de**

## ① MOUVEMENT DE LA POPULATION EN RBC (ANNÉES 2018 À 2022)

	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Population au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 198 726</b>	<b>1 208 542</b>	<b>1 218 255</b>	<b>1 219 970</b>	<b>1 222 637</b>
<b>Mouvement naturel</b>					
Naissances	17 377	16 635	15 847	15 690	14 744
Décès	8 919	8 916	10 984	8 849	8 914
<i>Solde naturel</i>	8 458	7 719	4 863	6 841	5 830
<b>Mouvement migratoire interne</b>					
Immigrations internes	25 254	25 089	23 585	23 854	25 011
Émigrations internes	40 162	40 811	40 904	44 905	44 318
<i>Solde migratoire interne</i>	-14 908	-15 722	-17 319	-21 051	-19 307
<b>Mouvement migratoire international</b>					
Immigrations internationales	53 523	54 317	42 748	48 414	62 522
Entrées	44 873	46 184	35 993	39 261	52 470
Réinscriptions après radiation	6 570	6 350	5 341	5 905	6 001
Changements de registre (entrées)	2 080	1 783	1 414	3 248	4 051
Émigrations internationales	36 527	36 518	29 113	31 449	30 837
Sorties	18 530	17 921	14 283	15 285	15 994
Radiations	17 821	18 358	14 556	15 924	14 552
Changements de registre (sorties)	176	239	274	240	291
<i>Solde migratoire internationale</i>	16 996	17 799	13 635	16 965	31 685
<b>Ajustement statistique</b>	<b>-730</b>	<b>-83</b>	<b>536</b>	<b>-88</b>	<b>330</b>
<b>Population au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante</b>	<b>1 208 542</b>	<b>1 218 255</b>	<b>1 219 970</b>	<b>1 222 637</b>	<b>1 241 175</b>
<b>Accroissement annuel</b>	<b>9 816</b>	<b>9 713</b>	<b>1 715</b>	<b>2 667</b>	<b>18 538</b>

Source : Statbel (RN), calculs IBSA

**2022 est très importante.** Il s'agit de la plus forte augmentation depuis la création de la RBC, en dehors de la période du boom démographique qui a touché la Région de 2007 à 2012 (②). Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Région de Bruxelles-Capitale compte **1 241 175 habitants**. Elle n'a jamais été aussi peuplée.

Comme c'est systématiquement le cas depuis une dizaine d'années (②), la croissance démographique annuelle en 2022 s'explique par un **solde naturel** (+5 830) (→ Glossaire) et un **solde migratoire international** (+31 685) (→ Glossaire) positifs. Ensemble, ces deux derniers compensent largement le **solde migratoire interne très négatif** (-19 307).

## Le mouvement naturel s'essouffle encore en RBC

Au cours de l'année 2022, l'excédent du nombre de naissances sur celui des décès, soit le solde naturel, **atteint +5 830 unités** en RBC (①, ②). C'est 1 000 unités de moins qu'en 2021 (+6 800), année au cours de laquelle il avait repris des couleurs, après une forte chute en 2020, conséquence de la surmortalité liée à la pandémie de Covid-19. Le mouvement naturel (→ Glossaire) contribue néanmoins toujours de façon importante à la croissance démographique bruxelloise, mais moins qu'en 2021. Comment s'explique cette baisse ?

## La natalité et la fécondité bruxelloises continuent leur érosion

Au cours de l'année 2022, 14 744 enfants sont nés<sup>3</sup> en Région

bruxelloise (①), soit près de 1 000 naissances de moins qu'en 2021. Ce chiffre est **en baisse pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive**. En d'autres mots, depuis huit ans, de moins en moins d'enfants naissent en RBC. Ainsi, le nombre de naissances a baissé de plus de 20 % entre 2014 et 2022.

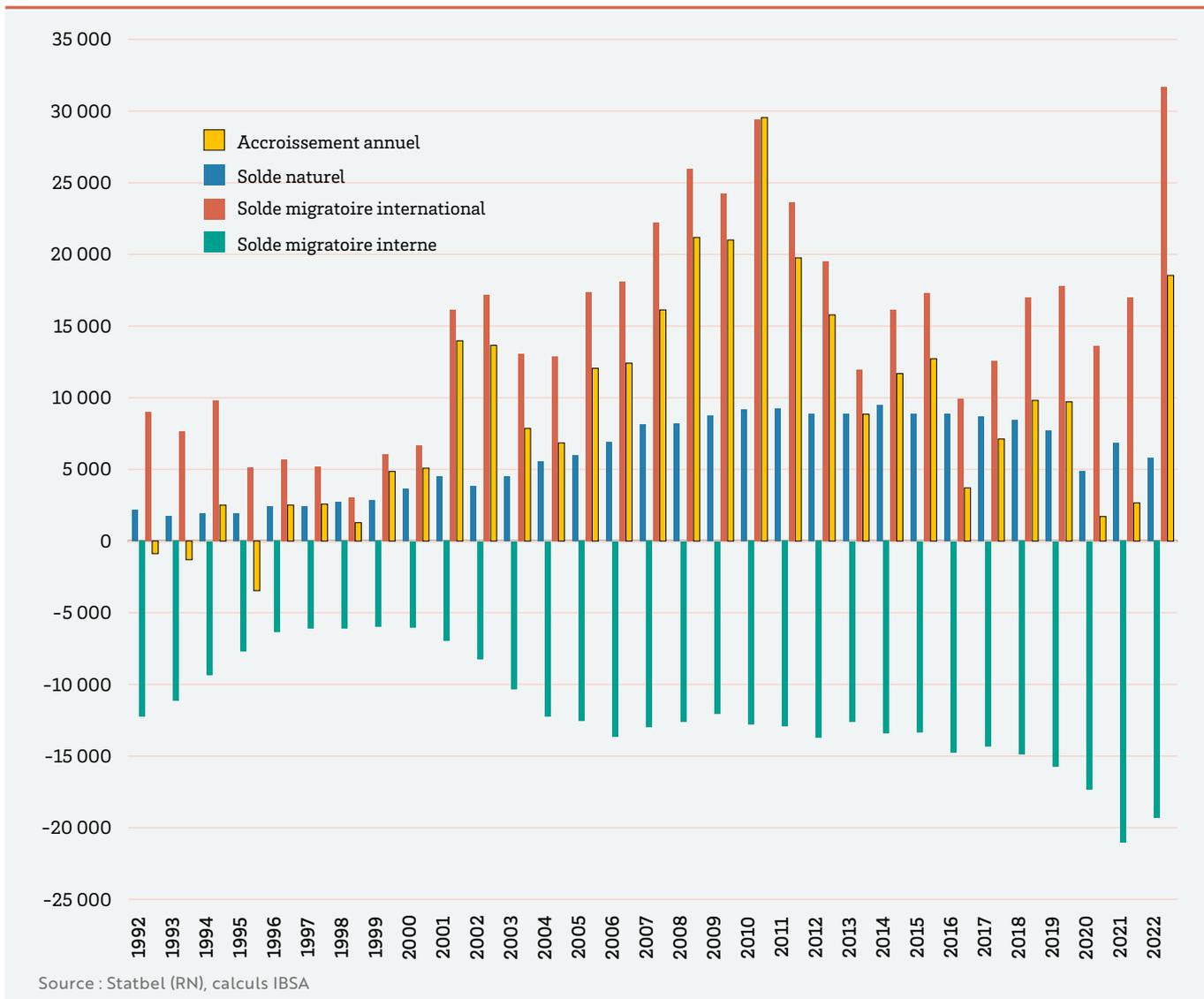
Le taux brut de natalité (→ Glossaire) poursuit également sa baisse. Il est passé de 16,9 ‰<sup>4</sup> en 2010 à 12,0 ‰ en 2022. Si le taux brut de natalité reste largement plus élevé en 2022 à Bruxelles qu'en Région flamande (9,4 ‰) et qu'en Wallonie (9,7 ‰), les écarts entre les valeurs de cet indicateur en RBC et les deux autres régions n'ont cessé de se resserrer depuis 2010. La natalité plus élevée en Région bruxelloise s'explique notamment par une proportion plus importante de femmes âgées de 20 à 44 ans, donc en âge d'avoir des enfants.

L'**indice conjoncturel de fécondité** ou ICF (→ Glossaire) a l'avantage de neutraliser cet effet lié à la structure par âge, qui est atypique en Région bruxelloise. En 2022, il s'élève à **1,46** enfant par femme à Bruxelles (Statbel, 2023), soit moins qu'en Région flamande (1,53) et qu'en Région wallonne (1,56). En d'autres termes, le nombre moyen d'enfants par femme<sup>5</sup> est plus faible à Bruxelles que dans les deux autres régions en 2022.

## La mortalité maintient son niveau d'avant la pandémie

8 914 Bruxellois sont décédés au cours de l'année 2022 (①), soit quasiment le même nombre qu'en 2021 (8 849), mais aussi que lors des années précédant la pandémie, au cours desquelles il avoisinait déjà les 9 000 unités. Comme en 2021, la mortalité maintient donc en 2022 son niveau d'avant la pandémie en Région bruxelloise.

## ② COMPOSANTES DU MOUVEMENT DE LA POPULATION EN RBC (ANNÉES 1992 À 2022)



Le taux brut de mortalité (→ [Glossaire](#)) s'établit à 7,2 % en 2022 en Région bruxelloise, comme en 2021. Cet indicateur reste largement inférieur aux valeurs enregistrées en Région flamande (10,0 %) et en Wallonie (10,9 %). La RBC est passée d'une région à la population vieillie à une région dont la population est globalement jeune, du fait du rajeunissement relatif de sa population ayant eu lieu des années 1990 à 2016. Il en a résulté mécaniquement une baisse de la mortalité, car la proportion de la population d'âges élevés, la plus soumise au risque de décéder, a diminué.

### Bruxelles perd toujours de nombreux habitants vis-à-vis des deux autres régions

En 2022, plus de 25 000 personnes sont venues s'installer dans la Région bruxelloise, en provenance du reste de la Belgique (①). Ce nombre d'immigrations internes est relativement stable depuis 1992, puisqu'il oscille entre 20 000 et 26 000 unités. Néanmoins, il est en légère hausse par rapport aux deux années précédentes (23 600 en 2020 et 23 900 en 2021). En effet, l'attractivité résidentielle de la RBC avait légèrement diminué en 2020 et 2021, années marquées par la pandémie de Covid-19

(IBSA 2023). Dès lors, l'immigration interne retrouve son intensité d'avant la pandémie.

Toujours en 2022, plus de 44 300 personnes ont quitté la Région bruxelloise pour s'établir dans une des deux autres régions du pays (①). C'est environ 600 sorties de moins qu'en 2021, mais nettement plus qu'au cours des années précédentes, lors desquelles le nombre de sorties avoisinait les 40 000 unités par an.

La différence entre les immigrations et les émigrations internes constitue le **solde migratoire interne**, qui s'élève à près de **-19 300** unités en 2022 (①, ②). En d'autres termes, la Région bruxelloise est nettement déficitaire par rapport aux deux autres régions, par le jeu des migrations interrégionales. Bien que toujours largement négatif, ce solde est en hausse de plus de 1 700 unités par rapport à 2021, lors de laquelle il avait atteint un record (-21 100). La pandémie semblait avoir eu comme effet d'avoir renforcé le phénomène de périurbanisation bruxelloise, via une nette hausse des sorties (vers la périphérie proche et la vallée de la Dendre) et une baisse des entrées (IBSA, 2023). En 2022, si le nombre de sorties reste quasiment à son niveau le plus élevé, le nombre d'entrées est en hausse. De ce fait, la Région perd un petit peu moins d'habitants vis-à-vis des deux autres régions qu'en 2021.

## Jamais la RBC n'avait autant bénéficié des migrations internationales

Au cours de l'année 2022, plus de 62 500 personnes sont arrivées dans la Région en provenance directe d'un pays étranger (1). Ce sont 14 000 entrées de plus qu'en 2021 (48 400), année qui avait déjà connu une hausse, après la baisse de 2020. Cette dernière, marquée par le début de la pandémie de Covid-19 et la fermeture des frontières pendant près de trois mois, avait été caractérisée par une baisse importante du nombre d'entrées internationales. En 2022, la hausse de l'immigration internationale ne peut plus s'expliquer par une récupération post-pandémie : la forte intensité de l'immigration internationale en RBC est liée à la guerre en Ukraine (cf. ci-dessous).

Parmi ces immigrations internationales, plus de 4 000 sont des changements de registre. Il s'agit donc de personnes inscrites au Registre d'attente, qui passent dans le Registre des étrangers, entrant de ce fait dans la population bruxelloise prise en compte dans ce Focus. Ce chiffre est en hausse par rapport aux années précédentes.

En 2022, 30 800 Bruxellois ont quitté la Région pour s'installer à l'étranger (1). C'est 600 de moins qu'en 2021 (31 400), et cela reste bien moins qu'au cours des années précédentes (environ 36 000 à 38 000 par an entre 2016 et 2019). Ce nombre plus faible d'émigrations internationales en partance de la RBC en 2022 peut notamment s'expliquer par la baisse de l'immigration internationale vers la RBC en 2020, qui n'a que peu augmenté en 2021. En effet, si le flux d'entrées est moindre, le flux de retour (dans le pays d'origine) sera souvent moindre également, mais avec un certain effet retard.

La différence entre les immigrations et les émigrations internationales résulte en un **solde migratoire international** de près de **+31 700 unités, en très nette hausse** (de plus de 14 700 unités) par rapport à l'année précédente (1, 2). Cette hausse permet aux migrations internationales de renforcer leur impact très positif sur l'évolution de la population bruxelloise, à tel point que, depuis 1989 et la création de la Région bruxelloise, jamais ce solde migratoire international n'avait été aussi élevé. En d'autres termes, jamais la RBC n'avait autant bénéficié des flux migratoires internationaux.

## Chacune des 19 communes gagne des habitants en 2022

Si l'ensemble de la RBC est en croissance démographique importante en 2022 (+1,5%), chacune des 19 communes ne bénéficie pas d'une telle croissance (3). C'est le cas de Berchem-Sainte-Agathe et de Saint-Josse-ten-Noode, dont la population ne croît que de 0,4%, et surtout, de Schaerbeek (seulement +0,07%). Cette dernière commune est d'ailleurs en déclin démographique au cours des cinq dernières années (4) (-0,3% par an pour la période 2018-2022, soit -2 200 habitants en cinq ans), tout comme la commune de Saint-Gilles (-0,3% par an également, soit -700 habitants en cinq ans).

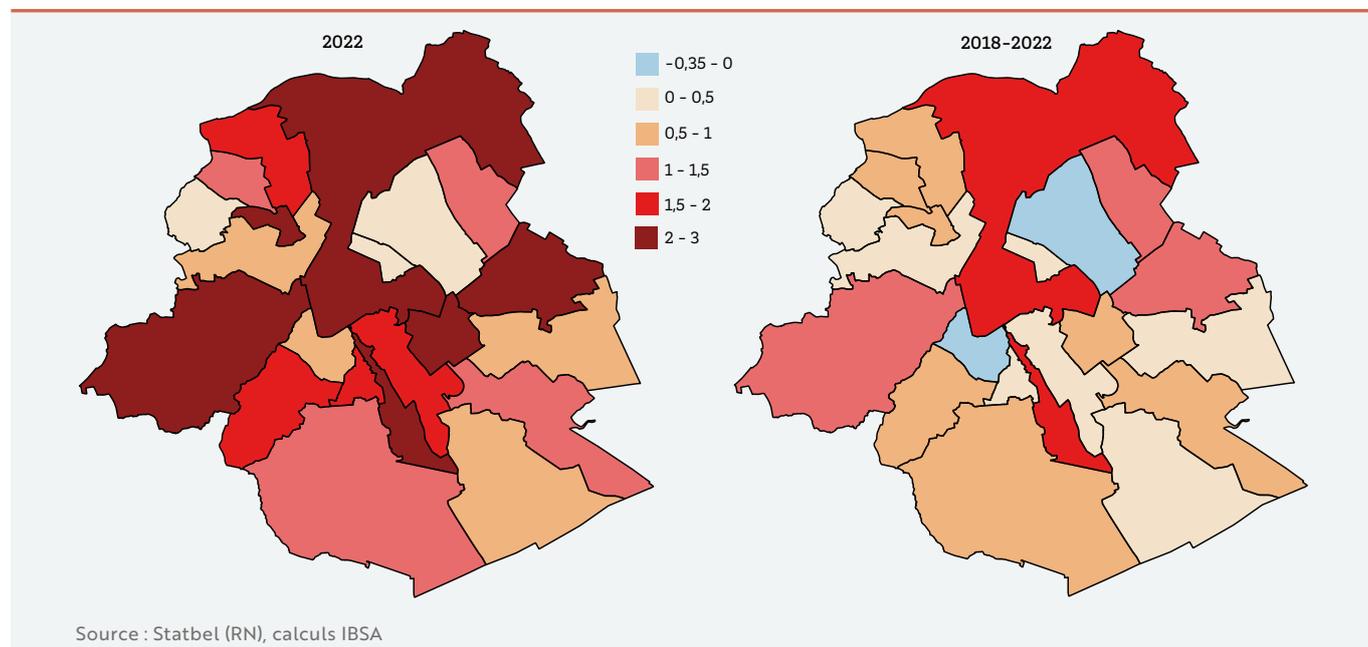
Au contraire, certaines communes sont en nette croissance en 2022. C'est le cas de la Ville de Bruxelles (+2,9%), Koekelberg (+2,5%), Anderlecht, Etterbeek et Woluwe-Saint-Lambert (+2,1%). Parmi ces communes, la Ville de Bruxelles se distingue en enregistrant la croissance la plus importante au cours des cinq dernières années (+1,6% par an, soit +15 000 habitants en tout), devançant Evere, Woluwe-Saint-Lambert et Anderlecht, qui ont toutes les trois connu une croissance annuelle moyenne supérieure à 1%.

## La population bruxelloise se distingue de celle des deux autres régions en 2023

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la population de la Région bruxelloise est relativement moins âgée que celle des deux autres régions du pays. La part des 65 ans et plus n'y atteint que 13%, contre 21% en Région flamande et 20% en Wallonie. Les jeunes de moins de 18 ans, au contraire, y sont relativement plus nombreux (22%, contre 19% en Flandre et 20% en Wallonie). Enfin, la Région bruxelloise se distingue surtout par la part plus élevée de personnes d'âges actifs (18-64 ans), qui représentent 65% de la population, pour quasiment 59% en Flandre et 60% en Wallonie.

L'âge moyen des Bruxellois est de 37,8 ans en 2023, et est en hausse pour la septième année d'affilée. Le rajeunissement de la

### 3 4 TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION PAR COMMUNE (%)



population bruxelloise, qui a été entamé dans les années 1990 et qui s’est poursuivi jusqu’en 2016, est donc derrière nous. Néanmoins, l’âge moyen y reste largement inférieur qu’en Flandre (43,1 ans) et qu’en Wallonie (41,9 ans), régions dans lesquelles le vieillissement demeure soutenu depuis plus de vingt ans.

La population étrangère, c’est-à-dire l’ensemble des habitants qui ne disposent pas de la nationalité belge, s’élève à plus de 458 200 personnes au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (soit 19 400 de plus qu’au 1<sup>er</sup> janvier 2022), ce qui correspond à **36,9 % de la population bruxelloise**. Cette proportion est en hausse pour la 18<sup>ème</sup> année consécutive en RBC, et en nette hausse (+1 point de pourcentage) par rapport à l’année précédente. La proportion de ressortissants étrangers y demeure plus de trois fois plus importante qu’en Région flamande (10,5 %) et qu’en Région wallonne (10,9 %).

Parmi ces étrangers en RBC, les Français sont de loin les plus nombreux (près de 70 000 au 1<sup>er</sup> janvier 2023), suivis par les Roumains (46 600) et les Italiens (35 900), qui dépassent les Marocains (33 700). Six autres groupes de ressortissants européens dépassent le nombre de 10 000 en Région bruxelloise : les Espagnols (31 600), les Polonais (19 300), les Portugais (19 000), les Bulgares (13 300), les Ukrainiens (12 700) (cf. ci-dessous) et les Allemands (11 200).

Enfin, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le **nombre de ménages privés** en Région bruxelloise s’élève à 574 603, soit une hausse de 10 721 unités au cours de l’année 2022. Cela correspond à une croissance relative de 1,9 %, qui est supérieure à celle de l’effectif de population (+1,5 %). De ce fait, la taille moyenne des ménages privés a légèrement diminué, en passant de 2,15 au 1<sup>er</sup> janvier 2022 à 2,14 au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Elle reste inférieure à celle des deux autres régions : 2,29 en Région flamande et 2,24 en Région wallonne.

## Plus de 5 fois plus d’Ukrainiens en RBC

À la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine fin février 2022, un nombre important de ressortissants ukrainiens a quitté le pays pour s’établir ailleurs. Le 4 mars 2022, l’Union européenne a enclenché le mécanisme de protection temporaire. Ce mécanisme d’urgence offre une protection collective immédiate aux personnes déplacées qui bénéficient de droits harmonisés<sup>6</sup> dans toute l’UE (Myria, 2022). Cette mesure peut durer jusque 3 ans, en fonction de l’évolution du conflit.

Fin 2022, près de 12 millions d’Ukrainiens ont été déplacés, dont la moitié au sein de leur pays, et l’autre moitié vers un autre pays (UNHCR, 2023). Parmi ces réfugiés, plus des deux-tiers se sont établis dans un pays de l’UE<sup>7</sup> ( **5** ). L’Allemagne, la Pologne et la République tchèque accueillent respectivement près de 1 million, 960 000 et 430 000 réfugiés ukrainiens. Le volontarisme de la politique d’accueil de ces trois pays, tout comme leur proximité géographique avec l’Ukraine, expliquent ces nombres très importants.

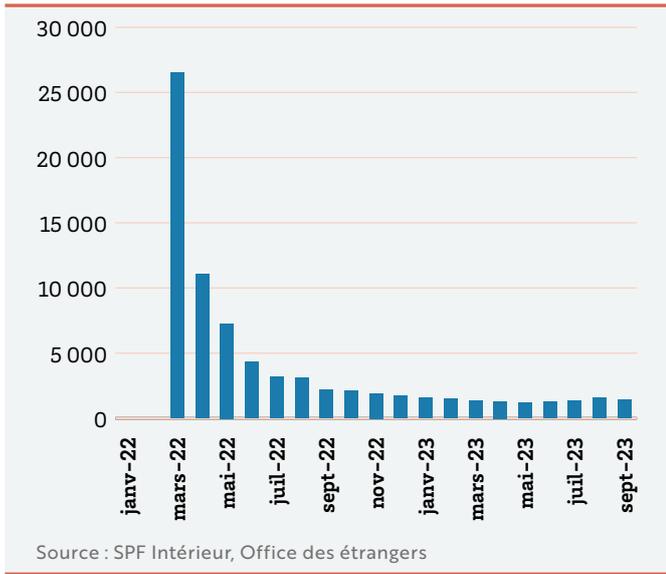
La Belgique, pour sa part, accueillait fin 2022 près de 62 000 réfugiés ukrainiens (UNHCR, 2023), soit presque autant que la France (69 000). Bénéficiant de la protection temporaire, ces ressortissants ukrainiens ne sont pas inscrits au Registre d’Attente car ils ne sont pas demandeurs d’asile. De ce fait, ils font partie de la population officielle comptabilisée par Statbel et analysée précédemment dans ce Focus.

### 5 NOMBRE DE RÉFUGIÉS UKRAINIENS SELON LE PAYS D’ACCUEIL (FIN 2022)

UE					hors UE				
Allemagne 1 002 999	Rép. Tchèque 433 501		Reste UE 298 210		Russie 1 275 315				
	Espagne 161 157	Italie 149 872	Bulgarie 149 215						
	Pays-Bas 102 588	Slovaquie 94 858	Irlande 70 578	France 69 302					
	Pologne 958 147	Roumanie 100 086	Autriche 89 862	Lithuanie 65 175					Belgique 61 975
	Autres pays hors UE 133 590		Royaume-Uni 182 423	Moldavie 98 910					Canada 75 098

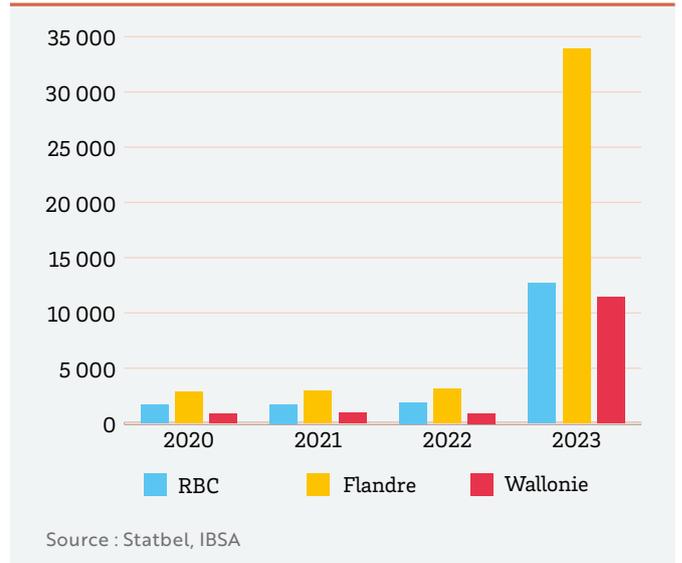
Source : UNHCR, 2023

**6 NOMBRE MENSUEL D'ATTESTATIONS DE PROTECTION TEMPORAIRE<sup>8</sup> DÉLIVRÉES PAR LE SPF INTÉRIEUR, DE MARS 2022 À SEPTEMBRE 2023**



Comme le montre la figure (6), les réfugiés ukrainiens sont arrivés massivement (plus de 26 000) en Belgique dès le mois de mars 2022. Par la suite, le nombre d'arrivées est resté élevé, tout en diminuant, en avril (11 000), en mai (7 300) et en juin (4 300). Il a continué à diminuer progressivement au cours de l'année 2022, pour se stabiliser à plus de 1 000 arrivées par mois jusqu'en septembre<sup>9</sup> 2023. La continuation du conflit entre la

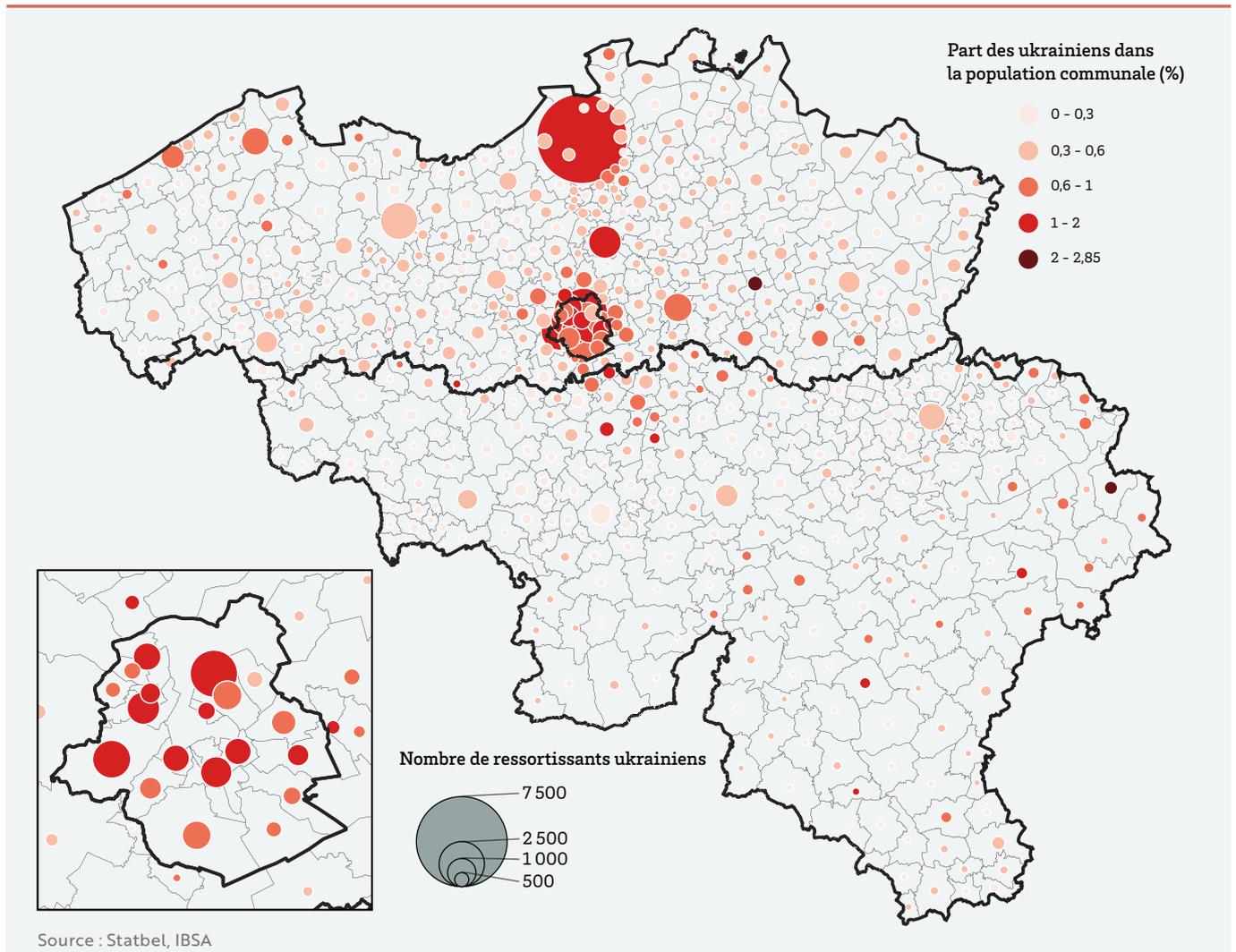
**7 NOMBRE DE RESSORTISSANTS UKRAINIENS PAR RÉGION, DE 2020 À 2023**



Russie et l'Ukraine explique cet afflux, qui ne se tarit pas.

La plupart des réfugiés ukrainiens se sont établis en Flandre (7), où le nombre d'Ukrainiens atteint presque les 34 000 personnes au 1<sup>er</sup> janvier 2023, alors qu'ils y étaient dix fois moins nombreux un an auparavant (3 200). En Wallonie, leur nombre a été multiplié par douze, en passant de 900 à 11 400 ressortissants.

**8 NOMBRE ET PART DES RESSORTISSANTS UKRAINIENS PAR COMMUNE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023**

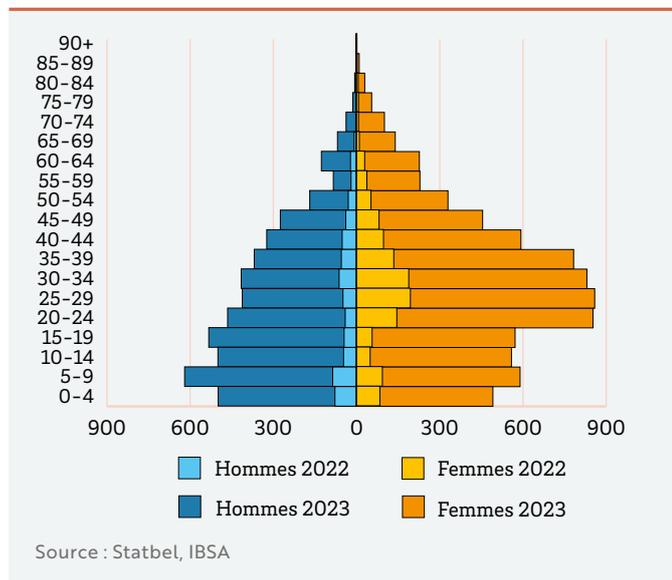


En Région bruxelloise, où vivaient près de 32 % des Ukrainiens du pays au 1<sup>er</sup> janvier 2022, soit près de 1 900 ressortissants, l’afflux a été très important également. Ainsi, ils sont près de 12 700 au 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit une augmentation de 560 % en un an. Toutefois, ils ne représentent plus que 22 % de l’ensemble des Ukrainiens établis en Belgique, soit 10 points de pourcentage de moins qu’en 2022. Néanmoins, proportionnellement à la population totale de chacune des trois régions, les Ukrainiens restent surreprésentés en Région bruxelloise en 2023, mais moins qu’en 2022.

Où se concentrent désormais les Ukrainiens installés en Belgique ? En 2023, la plupart d’entre eux habitent les principales agglomérations du pays, mais également leur espace périurbain et les plus petites villes (8). Près de 7 500 ressortissants habitent la Ville d’Anvers, soit plus d’un Ukrainien vivant en Belgique sur neuf. Par ailleurs, dans deux communes (Bekkevoort et Butgenbach) les Ukrainiens représentent plus de 2 % de la population totale. En Région bruxelloise, leur part avoisine le pourcent dans la plus plupart des communes, avec une valeur maximale à Koekelberg (1,8 % de la population totale).

Dès avant le conflit russo-ukrainien, la population ukrainienne vivant en Région bruxelloise était essentiellement féminine, et avec une nette surreprésentation des jeunes âges actifs au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (9). Un an après, la distribution par sexe s’est quelque peu modifiée, bien que les femmes restent nettement majoritaires (61 %, contre 66 % un an auparavant). En outre, la pyramide des âges s’est rajeunie, avec une forte présence d’enfants, conséquence directe de la sélectivité des migrations liées à un conflit.

### 9 PYRAMIDE DES ÂGES DES RESSORTISSANTS UKRAINIENS DE LA RBC, EN 2022 ET 2023



Les dernières perspectives démographiques du Bureau fédéral du Plan (BFP) et de Statbel, publiées début 2023, tablaient sur une baisse importante de l’immigration internationale en RBC au cours de l’année 2023, qui aurait retrouvé son niveau observé au cours des années précédant la pandémie de Covid-19. Les chiffres récents publiés par l’office des étrangers (6) infirment cette hypothèse, puisque l’immigration de réfugiés ukrainiens se poursuit lors des neuf premiers mois de 2023. En outre, les perspectives démographiques tablaient sur une forte hausse de l’émigration internationale dès 2024, s’expliquant par des migrations de retour des Ukrainiens. Le conflit étant toujours d’actualité en cette fin de l’année 2023, il faut envisager le fait que ces migrations de retour soient postposées en 2025.

## En résumé

Lors des années 2020 et 2021, la démographie bruxelloise avait été marquée par les conséquences directes (forte mortalité) ou indirectes (migrations) de la pandémie de Covid-19. En 2022, la Région bruxelloise renoue avec une forte croissance démographique, inédite depuis le boom démographique de 2007-2012 : elle a gagné 18 538 habitants, soit +1,52 %. Pourtant, la natalité a encore diminué (près de 1 000 naissances de moins) et la Région perd plus de 19 000 habitants au profit des deux autres régions, par le jeu des migrations internes.

La forte hausse de la population s’explique par un solde migratoire international record (plus de +31 600), conséquence d’une très nette hausse de l’immigration internationale. Cette dernière s’explique par la guerre en Ukraine et l’arrivée importante de réfugiés ukrainiens dans la Région. Ils y bénéficient de la protection temporaire, mécanisme enclenché par l’Union européenne moins de deux semaines après l’invasion de l’Ukraine par la Russie. Les Ukrainiens vivant en Région bruxelloise sont surtout des femmes (61 % en 2023) et des enfants.

## Bibliographie

- BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN, STATBEL, 2023. *Conséquences de la guerre en Ukraine : croissance démographique en Belgique exceptionnelle en 2022 et incertitudes à moyen terme*, Bureau Fédéral du Plan, STATBEL, février 2023.
- IBSA, HERMIA J.-P., 2023. *Baromètre démographique 2022 de la Région de Bruxelles-Capitale*, Focus de l'IBSA n°58. Bruxelles. Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse.
- MYRIA, 2022. *Ukraine : la plus forte crise des réfugiés qui soit depuis la Seconde Guerre Mondiale*.
- OFFICE DES ÉTRANGERS, 2023. *Accueil en Belgique des personnes en provenance d'Ukraine : bilan après un an de conflit*.
- OFFICE DES ÉTRANGERS, 2023. *Protection temporaire*, Statistiques mensuelles, septembre 2023.
- UNHCR (THE UN REFUGEE AGENCY), 2023. *Refugee Data Finder*.

## Glossaire et abréviations

### Indice conjoncturel de fécondité (ICF)

Somme des taux de fécondité par âge. Il représente le nombre d'enfants qu'une femme aurait au cours de sa vie féconde (15 à 49 ans) si elle connaissait à chaque âge la fécondité observée au cours de l'année considérée.

### Mouvement naturel

Évolution de l'état de la population au cours d'une période donnée sous le seul effet des naissances et décès survenant durant cette période, à l'exclusion du mouvement migratoire.

### Solde migratoire

Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. On parle de **solde migratoire international** pour les entrées et les sorties depuis et vers l'étranger, et de **solde migratoire interne** pour les entrées et les sorties depuis et vers le reste du pays. On parle de **mouvement migratoire** pour exprimer la part de l'évolution de l'état de la population au cours d'une période qui est due aux seuls effets des migrations (internes et internationales) survenant durant cette période.

### Solde naturel

Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

### Taux brut de mortalité

Nombre moyen de décès dans la population observée pour une année donnée, souvent exprimé pour mille individus.

### Taux brut de natalité

Nombre moyen de naissances dans la population étudiée et pour une année donnée, souvent exprimé pour mille individus.

## Notes

1. Les données relatives à la fécondité proviennent directement de Statbel.
2. La population prise en compte dans ce Focus est la population de droit, légalement domiciliée en Région de Bruxelles-Capitale, de laquelle sont retirées, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996, les personnes candidates au statut de réfugié. Avant cela, elles n'étaient pas retirées et faisaient bien partie de la population officielle.
3. Il s'agit des naissances enregistrées en Région de Bruxelles-Capitale selon Statbel. Il ne s'agit donc pas des naissances *de facto*, qui incluent toutes les naissances ayant eu lieu dans la Région, y compris celles issues de mères qui ne sont pas domiciliées en RBC.
4. Valeur la plus élevée enregistrée depuis la création de la Région en 1989.
5. Du moins, le nombre d'enfants que chaque Bruxelloise âgée de 15 à 49 ans aurait au cours de sa vie féconde si elle connaissait à chaque âge la fécondité observée en 2022.
6. Droits de séjour, accès au marché du travail, accès au logement, assistances sociales et médicales.
7. Fin 2022, près d'1,3 millions d'Ukrainiens se sont établis en Russie.
8. Il s'agit presque exclusivement d'Ukrainiens (98 % des attestations). La mesure enclenchée par l'Union européenne concernant les habitants résidant sur le territoire de l'Ukraine, qu'ils soient de nationalité ukrainienne ou pas. Parmi les 2 % restants, la moitié a une nationalité indéterminée.
9. Dernières données disponibles lors de la rédaction de ce Focus.

### COORDINATION SCIENTIFIQUE

Astrid Romain

### COMITÉ DE LECTURE

Aina Astudillo Fernandez, Xavier Dehaibe, Diane Tennstedt, Isaline Wertz

### ÉDITRICE RESPONSABLE

Astrid Romain - IBSA

©2023 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.